

Eaux Usées - Les bons gestes domestiques

EAUX USEES LES BONNS GESTES DOMESTIQUES

Avant d'être rendue au milieu naturel, l'eau qui a été utilisée doit être débarrassée de ses éléments polluants. La station rejette ainsi une eau traitée qui doit être conforme aux valeurs limites réglementaires. Pour ne pas perturber le fonctionnement de votre station d'épuration et pour garantir sa pérennité, ayez les bons réflexes !

POUR PROTEGER LA STATION D'EPURATION



- Ne jetez pas les produits dangereux à l'évier ou dans les toilettes : solvants, peinture, huile de vidange, restes de désherbants ou d'engrais...
- Utilisez les produits ménagers avec modération : ces produits peuvent contenir des substances nocives qui nuisent à l'environnement.



Il est strictement interdit de raccorder les eaux pluviales au réseau d'assainissement. En effet, ces eaux parasites créent d'importants dysfonctionnements qui nécessitent l'usage de produits chimiques supplémentaires. Le coût d'exploitation est alors accru et peut se répercuter sur la facture.

POUR EVITER LES BOUCHONS DANS LES RESEAUX



- Ne jetez aucun déchets dans les toilettes ou dans les canalisations : lingettes, médicaments, cotons-tiges, protections hygiéniques, préservatifs, couches...
- Collectez les huiles de friture et de cuisson, puis amenez-les à la déchèterie : les verser dans l'évier peut créer des bouchons.



Les lingettes (même les supposées dégradables dans l'eau) et les textiles sont à l'origine de problèmes importants sur les systèmes d'assainissement. Ils endommagent les pompes, les vannes et bouchent les canalisations. Le coût d'exploitation est alors accru et peut se répercuter sur la facture.



POUR PRESERVER LA QUALITE DES EAUX PLUVIALES

Dans votre commune, les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement sont séparés. Ainsi, les eaux pluviales ne sont pas traitées par la station et rejoignent directement la rivière.



- Ne jetez aucun produits chimiques dans les caniveaux : solvants, peinture, huile de vidange, restes de désherbants ou d'engrais...
- Ne confondez pas les grilles et les avaloirs avec des poubelles.

réseau31
une autre idée de l'eau

Conseils recommandés par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne
21 Montaudran - 3 rue André Villot - 31400 TOULOUSE - Tél : 05 61 37 30 30